

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2009-002-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2009-002 RELATIVEMENT AUX ARBRES, AUX HAIES ET AUX DROITS ACQUIS

À toutes les personnes intéressées par :

• Le projet de règlement n° 2009-002-010 modifiant le Règlement de zonage n° 2009-002 relativement aux arbres, aux haies et aux droits acquis;

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné comme suit :

- Lors de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement n° 2009-002-010 modifiant le Règlement de zonage n° 2009-002 relativement aux arbres, aux haies et aux droits acquis.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 décembre 2022 à <u>19 h 45</u>, à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, à Saint-Antoine-sur-Richelieu;
- Au cours de cette assemblée publique, le maire ou le président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) expliquera le projet et ses effets. Il entendra les citoyens et les organismes qui désirent s'exprimer;

Toute personne intéressée peut se présenter en personne à l'assemblée publique, à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage ou transmettre ses commentaires par écrit à la Municipalité au plus tard le 5 décembre à 16 h à l'une ou l'autre des adresses ci-après mentionnées.

Par courriel : municipalite@sasr.ca

Par courrier : Municipalité de Saint-Antoine-Sur-Richelieu

1060, rue du Moulin-Payet

Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

Le commentaire écrit doit obligatoirement inclure le nom et prénom, adresse résidentielle et numéro de téléphone.

Les commentaires peuvent également être déposés dans une enveloppe adressée à la Municipalité dans la chute à courrier de l'hôtel de ville située à l'entrée principale.

Les détails de projet de règlement sont présentés sur le site Internet de la Municipalité <u>www.saint-antoine-sur-richelieu.ca</u> dans la section « règlements ».

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement au numéro de téléphone 450-787-3497 (poste 4) ou par l'adresse courriel suivante : urbanisme@sasr.ca

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 23e jour de novembre 2023

Cynthia Bossé

Directrice générale et greffière-trésorière